



## Briefing de Bruxelles sur le développement n° 57

### Investir dans l'agriculture familiale pour assurer la sécurité alimentaire et la nutrition et développer des systèmes alimentaires durables

Organisateurs : CTA, Secrétariat ACP, et Commission européenne/DG DEVCO

**Mercredi 11 septembre 2019, 9h00 — 13h00**

**Secrétariat ACP, 451 Avenue Georges-Henri, 1200 Bruxelles, Salle C**

<https://bruxellesbriefings.net>

#### NOTE D'INFORMATION

### 1. Contexte

Le développement agricole durable est l'un des outils les plus efficaces pour mettre fin à l'extrême pauvreté et stimuler une prospérité partagée. Une croissance durable et inclusive dans les secteurs de l'agriculture et de l'alimentation participe à la création d'emplois — dans les exploitations, mais aussi tout au long de la chaîne de production et de consommation, c'est-à-dire « de la ferme à l'assiette ». Dans le contexte d'une croissance démographique record — la population mondiale devrait franchir le cap des neuf milliards d'habitants d'ici à 2050 — la demande alimentaire augmentera, selon les estimations, d'au moins 20 % au niveau mondial au cours des 15 prochaines années, les hausses les plus importantes étant attendues en Afrique subsaharienne, en Asie du Sud et en Asie de l'Est.<sup>1</sup>

Alors que l'agriculture est un secteur économique clé dans de nombreux pays en développement, certains d'entre eux affichent des indicateurs nutritionnels et de santé des plus catastrophiques, les niveaux de privation les plus élevés étant observés en Afrique subsaharienne et en Asie du Sud.<sup>2</sup> De plus, les effets du changement climatique risquent de compromettre fortement la production alimentaire dans des pays et des régions qui souffrent déjà d'une grave insécurité alimentaire.<sup>3</sup>

Il est donc essentiel d'accroître la productivité, la rentabilité et la durabilité du secteur agricole pour lutter contre la faim et la pauvreté, mettre fin à la malnutrition et à l'insécurité alimentaire, et atteindre les objectifs de développement durable (ODD) adoptés par la communauté internationale en 2015 et dont l'échéance est fixée à 2030. Les petits producteurs jouent un rôle de premier plan à cet égard. En effet, la majorité des 570 millions d'exploitations agricoles dans le monde sont familiales et de petite taille.<sup>4</sup> En Afrique subsaharienne et en Asie, 80 % des terres agricoles sont gérées par de petits exploitants. Dans cette optique, la cible 2.3 des ODD vise à « doubler d'ici 2030 la productivité agricole et les revenus des petits producteurs alimentaires, en particulier des femmes, des autochtones, des exploitants familiaux, des éleveurs et des pêcheurs, y compris en assurant l'égalité d'accès aux terres, aux autres ressources productives et intrants, au savoir, aux services financiers, aux marchés et aux possibilités d'ajout de valeur et d'emplois autres qu'agricoles. »

Les petits exploitants et les petites exploitations familiales sont au cœur d'un processus de développement inclusif et ont un rôle déterminant à jouer dans la sécurité alimentaire.

### 2. Potentiel de l'agriculture à petite échelle en faveur d'une agriculture durable

L'agriculture à petite échelle est l'une des activités économiques majeures dans le monde et la principale source de revenus et d'emplois pour les 70 % d'habitants les plus pauvres de notre planète qui vivent dans les zones rurales. Les ménages de petits exploitants assurent 60 % de la production

<sup>1</sup> [Améliorer le climat des affaires dans l'agriculture](#). Banque mondiale. 2017.

<sup>2</sup> Poole, N. (2017) *Smallholder Agriculture and Market Participation*, Rugby, UK : Practical Action Publishing. <http://www.fao.org/3/a-i7841e.pdf>

<sup>3</sup> Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) *La situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture 2016 : changement climatique, agriculture et sécurité alimentaire*.

<sup>4</sup> Lowder, Sarah K., Jacob Scoet and Terry Rani (2016), « The Number, Size and Distribution of Farms, Smallholder Farms and Family Farms Worldwide », *World Development*, Volume 87, Novembre 2016, pp. 16-29.

agricole mondiale et représentent la majeure partie de la production alimentaire et des investissements dans le secteur agricole à l'échelle mondiale.

Les petits exploitants garantissent jusqu'à 80 % de l'approvisionnement alimentaire en Asie et en Afrique subsaharienne. Leur viabilité économique et leur contribution à la diversification des paysages et des cultures sont menacées par la concurrence des grandes exploitations agricoles industrialisées qui n'adoptent pas toujours des pratiques durables, ainsi que par les pressions exercées sur les ressources, la détérioration de l'environnement, le changement climatique, les politiques inadéquates, etc.<sup>5</sup>

Parmi ceux-ci, on trouve bon nombre de femmes, dont l'agriculture est loin d'être l'unique responsabilité. La plupart des ménages agricoles produisent une gamme diversifiée de produits — des cultures et des activités d'élevage qui s'intègrent dans l'économie domestique de différentes façons. Comme ils participent à d'autres activités économiques, l'agriculture, malgré son importance, n'est qu'une des nombreuses sources, diverses et concurrentes, de soutien aux moyens de subsistance.<sup>6</sup> Les femmes sont les moteurs silencieux de la transition vers des systèmes de production plus durables et une alimentation plus variée et plus saine.<sup>7</sup> Si les agricultrices avaient le même accès aux moyens de production que les hommes, elles pourraient accroître de 20 à 30 % le rendement de leur exploitation, ce qui permettrait de sortir 100 à 150 millions de personnes de la faim/pauvreté extrême.<sup>8</sup>

Si l'importance de l'agriculture à petite échelle est reconnue, elle se caractérise souvent par de petits volumes de production de qualité variable qui témoignent d'un accès limité aux intrants et au financement, des faibles niveaux d'investissement et d'un accès limité aux technologies et pratiques agricoles améliorées et aux connaissances dans ce domaine. Des infrastructures inadéquates, des frais de stockage et de transport élevés et l'absence de marchés concurrentiels font également obstacle à la production d'un excédent commercialisable.<sup>9</sup> Les petits exploitants contribuent aux exportations de nombreux fruits et légumes à forte valeur ajoutée, ainsi qu'à la production de thé, de café et de cacao.<sup>10</sup>

Un défi particulier consiste aujourd'hui à attirer les nouveaux arrivants dans le secteur agricole, et en particulier les jeunes. Ce secteur n'est en effet pas considéré comme suffisamment attrayant et rémunérateur, et d'aucuns estiment qu'il est trop informel. D'où la nécessité d'aborder le problème du vieillissement des agriculteurs et d'un manque de nouvelles compétences nécessaires à la modernisation de l'agriculture, et de satisfaire des marchés plus sophistiqués, qu'ils soient internationaux ou locaux. Des améliorations doivent être apportées aux conditions réglementaires et aux infrastructures financières afin de renforcer l'accès des petits exploitants à un large éventail de services financiers adaptés à leurs besoins. La sécurité des dépôts, les transactions monétaires et les services d'envoi de fonds, les services financiers mobiles, le microcrédit durable, le crédit à court et à long terme, les régimes d'assurance publique (y compris l'assurance indicielle), les bourses de marchandises et les systèmes de récépissés sont autant de services financiers utiles aux petits exploitants.<sup>11</sup>

La réduction des risques financiers, des coûts de transaction allégés, la facilitation des investissements à long terme et l'accès amélioré au matériel, ainsi qu'aux activités de transformation et autres activités à forte valeur ajoutée, amélioreront considérablement les moyens de subsistance et les revenus des petits exploitants.

La promotion des investissements publics et la mobilisation d'investissements privés sont essentielles pour favoriser l'accès des petits exploitants à d'autres sources de revenus, et donc pour renforcer l'économie agricole et contribuer ainsi à améliorer la sécurité alimentaire et la nutrition. Ces

---

<sup>5</sup> [L'état de l'insécurité alimentaire dans le monde](#), FAO, 2012.

<sup>6</sup> Poole, N. (2017) *Smallholder Agriculture and Market Participation*, Rugby, UK : Practical Action Publishing. <http://www.fao.org/3/a-i7841e.pdf>

<sup>7</sup> [L'état de l'insécurité alimentaire dans le monde. FAO. 2012](#)

<sup>8</sup> [L'état de l'insécurité alimentaire dans le monde. FAO. 2012](#)

<sup>9</sup> Arias, P., Hallam, D., Krivonos, E. et Morrison, J. (2013). [Smallholder Integration in Changing Food Markets](#). Rome, Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture.

<sup>10</sup> Poole, N. (2017) *Smallholder Agriculture and Market Participation*, Rugby, UK : Practical Action Publishing.

<sup>11</sup> « Investir dans la petite agriculture en faveur de la sécurité alimentaire et de la nutrition » : recommandations adoptées par le Comité de la sécurité alimentaire mondiale (CSA) lors de sa 40<sup>e</sup> session, 2013.

investissements doivent entre autres se concentrer sur le renforcement des capacités et le développement de l'esprit d'entreprise.

Les petits exploitants agricoles font partie des groupes les plus vulnérables aux effets du changement climatique et ont élaboré des stratégies d'atténuation efficaces pour y remédier. Les gouvernements, les donateurs et les spécialistes doivent de toute urgence redoubler d'efforts pour les aider à faire face aux effets actuels du changement climatique et pour les rendre plus résilients aux changements futurs. Les politiques et les programmes d'adaptation au changement climatique doivent absolument être ajustés en fonction des multiples conditions socioéconomiques, contextes biophysiques et autres stress climatiques auxquels les petits exploitants agricoles sont confrontés.

### **3. Améliorer l'accès des petits exploitants aux marchés**

Les petits exploitants produisent la majorité des aliments consommés dans le monde et consentent la plupart des investissements dans le secteur agricole.<sup>12</sup> Leur contribution à la réduction de la pauvreté et de la faim dans les pays à faible revenu exige qu'ils puissent avoir durablement accès aux marchés. Toutefois, de nombreux obstacles limitent leur participation au marché, tant au niveau de l'offre que de la demande et du manque de liens efficaces entre les entreprises de commercialisation et les agriculteurs, en particulier dans les zones reculées.<sup>13</sup>

Divers facteurs conditionnent l'accès des petits exploitants aux marchés, tels que leur profil et celui de leur exploitation, leur niveau d'éducation et les ressources dont ils disposent, leur accès aux technologies, l'étendue et la qualité de leurs terres ainsi que leurs autres moyens de production. En ce qui concerne les facteurs externes, mentionnons aussi les infrastructures physiques et institutionnelles comme les routes, l'électricité, les communications, le marché et la réglementation, qui pèsent sur l'incitation par les prix et la décision d'investir dans les technologies et de dégager des excédents. Au niveau macroéconomique, on retiendra les politiques sectorielles qui influencent l'accès au marché en raison de leur impact sur les prix et les incitations commerciales.<sup>14</sup> Les obstacles sont ici l'éloignement géographique, l'absence de moyens productifs et les entraves à l'accès au crédit, à l'assurance et aux informations techniques — les services de vulgarisation agricole n'étant pas toujours accessibles en ce qui concerne ce dernier point.<sup>15</sup> De nombreux marchés alimentaires locaux sont volatils en raison des faibles volumes négociés et de leur intégration limitée aux marchés régionaux ou internationaux.

Dans de nombreux pays africains, les zones rurales subissent des processus de transformation patents, alimentés par des dynamiques telles que la croissance démographique, l'urbanisation et la mobilité grandissante. La relation entre les zones rurales et urbaines est en pleine mutation et le clivage entre villes et campagnes s'estompe sous l'effet des mouvements croissants de populations, de biens et services entre ces zones, et de l'émergence de nouveaux modes de migration et de subsistance. Parallèlement au développement des capitales et des grandes métropoles, la majeure partie du processus d'urbanisation observé dans les pays africains a eu lieu dans le continuum des zones rurales dans lesquelles se trouvent des villages, villes et petites agglomérations de moins de 500 000 habitants. Cette urbanisation y est notamment alimentée par la présence d'infrastructures et d'une connectivité numérique de meilleure qualité, ainsi que par la recherche de perspectives économiques. Les localités rurales et les petites agglomérations ont le potentiel de redynamiser les zones rurales et de leur permettre de jouer leur rôle de carrefours commerciaux et de fournisseurs de services de base. Pourtant, pour qu'elles puissent remplir ces fonctions, il est impératif d'investir des sommes substantielles, de disposer de capacités institutionnelles locales, et de faire montre d'un engagement politique clair. Le renforcement des liens entre les zones rurales et urbaines en termes d'infrastructures, de transports, d'accès aux marchés et d'échange d'informations, d'idées et d'innovations, peut avoir un effet catalyseur sur le développement économique des zones rurales et ouvrir des perspectives d'avenir

---

<sup>12</sup> Comité de la sécurité alimentaire mondiale. « [Investing in Smallholder Agriculture](#) » Rapport 2013/40.

<sup>13</sup> Wiggins, S. et Keats, S. (2013). [Leaping and Learning : Linking smallholders to markets in Africa](#). Londres, Agriculture for Impact, Imperial College et Institut de développement d'Outre-mer.

<sup>14</sup> Amrouk, E.M., Poole, N.D., Mudungwe, N. et Muzvondiwa, E. (2013). The Impact of Commodity Development Projects on Smallholders' Market Access in Developing Countries : Études de cas de projets FAO/CSA. Rome, FAO. <http://www.fao.org/docrep/017/aq290e/aq290e.pdf>

<sup>15</sup> Arias, P., Hallam, D., Krivonos, E. et Morrison, J. (2013). [Smallholder Integration in Changing Food Markets](#). Rome, Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture.

aux populations rurales, et notamment aux jeunes. Compte tenu de l'évolution des modes de consommation urbains, les stratégies de développement rural devraient : mettre l'accent sur de nouvelles activités génératrices de revenus dans les systèmes alimentaires ; investir dans les métropoles et les villes intermédiaires pour en faire des centres de croissance économique et de prestation de services pour les zones rurales ; stimuler la productivité agricole et attirer des jeunes vers le secteur de l'agriculture ; et favoriser la création d'emplois dans une économie rurale non agricole en favorisant des stratégies de subsistance locales et diversifiées.<sup>16</sup>

Il sera probablement bien plus efficace de soutenir les producteurs et les consommateurs à faible revenu dans les zones rurales et urbaines si ce soutien repose sur une meilleure compréhension des économies locales et du rôle des petits centres urbains qui, dans un sens, reflètent l'urbanisation ascendante des régions rurales qui combine une base économique diversifiée avec un accès à des marchés plus étendus et des relations avec ceux-ci. Toutefois, les zones rurales doivent devenir attrayantes et ne pas se contenter de possibilités de revenus immédiates. Seule une action des pouvoirs publics, même minimale, peut garantir ce résultat par le biais de politiques visant à renforcer les prestations de services dans les zones rurales, dans les secteurs agricoles et non agricoles. Les recommandations du CSA insistent sur la nécessité de mettre en place des politiques publiques soutenant des accords de marché cohérents, tenant compte de la nature multipartite et multifacette des petites exploitations agricoles familiales (la formation des prix doit couvrir les coûts de production et garantir des revenus décents aux producteurs et aux exploitations familiales, de manière à leur offrir les services dont ils ont besoin).

#### **4. Cadres et initiatives politiques en faveur de l'agriculture à petite échelle**

Le rôle joué par les petits exploitants dans la sécurité alimentaire et la nutrition est redevenu évident au lendemain de la crise des prix des denrées alimentaires de 2007 et 2008. Le Groupe d'experts de haut niveau sur la sécurité alimentaire mondiale créé par le Secrétaire général des Nations unies en 2008 a estimé que, dans un premier temps, l'accent devait être mis sur la mise en place de systèmes de protection sociale, afin d'aider les exploitants exerçant des activités agricoles non viables à quitter progressivement le secteur, mais aussi sur des mesures visant à améliorer la productivité des exploitations à petite échelle, même si « la majeure partie de la production agricole sera toujours assurée par des exploitations d'assez grande taille »<sup>17</sup> Cette vision réductrice n'a été rectifiée que progressivement en rassemblant des preuves plus étoffées et en approfondissant le débat technique et politique sur les questions liées aux contributions des petits exploitants à la sécurité alimentaire, à la réalisation du droit à l'alimentation, et à une agriculture durable.

##### **4.1. Instances des Nations unies**

Le Comité des Nations unies sur la sécurité alimentaire mondiale (réformé en 2009 pour inclure les organisations représentant les petits exploitants, ainsi que d'autres acteurs, et faciliter ainsi la prise en compte de leurs données et propositions) est une instance de référence qui a rendu ce changement de cap possible. Ces dix dernières années ont été marquées par l'émergence d'un paradigme centré sur les petits exploitants, fruit de l'élaboration et de l'adoption progressives d'une série de recommandations politiques, portant notamment sur le régime foncier, les investissements dans l'agriculture à petite échelle, la mise en relation de petits exploitants avec les marchés, et le rôle du bétail et du pastoralisme pour favoriser une agriculture durable.<sup>18</sup> Les recommandations politiques et la façon dont elles ont été appliquées depuis leur adoption seront examinées lors de la 46<sup>e</sup> session plénière du CSA (du 14 au 18 octobre 2019).

Naturellement, le CSA a essentiellement concentré son attention sur les petits exploitants, mais il est loin d'être la seule instance des Nations unies à le faire. Forte du succès de l'« Année internationale de l'agriculture familiale » et de l'amélioration des connaissances sur la contribution multiple des agriculteurs familiaux à la vie rurale durable, l'Assemblée générale des Nations unies a proclamé la période 2019-2028 « Décennie des Nations unies pour l'agriculture familiale » (UNDAF). Le Plan d'action global lancé le 29 mars 2019 s'articule autour de 7 piliers : environnement politique favorable ;

---

<sup>16</sup> Briefing de Bruxelles sur le Développement n° 48, intitulé « Renforcer les moyens de subsistance en milieu rural face à l'urbanisation rapide en Afrique »

<sup>17</sup> Groupe d'experts de haut niveau sur la sécurité alimentaire mondiale, ONU (2008). *Cadre général d'action*

<sup>18</sup> IPES-Food. 2016. From uniformity to diversity: a paradigm shift from industrial agriculture to diversified agroecological systems. International Panel of Experts on Sustainable Food systems.

attention particulière accordée aux jeunes et aux femmes ; renforcement des organisations et des capacités des agriculteurs familiaux à représenter les exploitants et à fournir des services inclusifs dans le continuum urbain-rural ; amélioration du bien-être des ménages et des communautés rurales ; promotion de la durabilité de l'agriculture familiale pour des systèmes alimentaires résilients face au climat ; et renforcement de la multidisciplinarité de l'agriculture familiale pour promouvoir les innovations sociales. Le Plan d'action global devrait être transposé en plans nationaux concrets et adaptés à chaque contexte, et ce, par l'intermédiaire de comités multipartites. Il s'agit de l'occasion idéale de mettre à l'honneur et de soutenir l'agriculture à petite échelle, et ce, en synergie avec la recommandation du CSA concernant le développement de visions nationales sur ce type d'agriculture.

Récemment, d'autres instances des Nations unies se sont penchées de près sur certains aspects de l'agriculture à petite échelle – c'est notamment le cas de la recommandation générale n° 34 sur les droits des femmes rurales de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes, adoptée en 2016 ; de la 62<sup>e</sup> session de la Commission de la condition de la femme en 2018 sur l'autonomisation des femmes et des filles en milieu rural ; et de la Déclaration des Nations unies sur les droits des paysans et des autres personnes travaillant dans les zones rurales, formulée au sein du Comité des droits de l'homme et adoptée par l'Assemblée générale des Nations unies en 2018. Les ODD fournissent surtout des informations intimement liées les unes aux autres et qui indiquent la voie à suivre pour promouvoir une agriculture à petite échelle durable, qui puisse jouer un rôle essentiel dans la transition vers un monde plus équitable et durable.

#### **4.2. L'UE et les pays ACP soutiennent les petits exploitants agricoles**

Le *Consensus européen pour le développement* représente une vision partagée et fixe un cadre d'action pour la coopération au développement menée par l'Union européenne (UE) et ses États membres. Il s'agit d'un plan d'action qui aligne la politique de développement de l'Union sur le Programme de développement durable à l'horizon 2030.<sup>19</sup> Dans son *Cadre stratégique pour la sécurité alimentaire 2010*, l'UE place la sécurité alimentaire, la nutrition et le développement durable parmi ses priorités en matière de coopération au développement dans les années à venir. Elle accorde la priorité aux pays qui rencontrent le plus de difficultés dans la réalisation de l'ODD 1.

Tout en étant un contributeur majeur aux programmes du CSA et des agences des Nations unies sur l'agriculture et le développement rural<sup>20</sup>, la Commission européenne, en collaboration avec le Secrétariat des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP), gère plusieurs initiatives et fonds qui aident les petits exploitants à optimiser leur production agricole et à tirer davantage parti des chaînes de valeur mondiales et régionales.

Il s'agit aussi bien de programmes mondiaux que de projets locaux axés sur des filières spécifiques. Parmi les initiatives récentes, citons notamment le *Farmers' Africa Programme*, qui inclut le *Support to Farmers' Organisations in Africa Programme* (SFOAP) et *Farmers Fighting Poverty* (FFP/AFRICA).<sup>21</sup> Ces deux initiatives visent à (i) renforcer les capacités institutionnelles et organisationnelles des organisations paysannes (OP) ; (ii) permettre aux OP à différents niveaux d'influencer les politiques sur des sujets prioritaires ; (iii) améliorer les capacités entrepreneuriales des OP et leur participation aux chaînes de valeur ; (iv) renforcer la capacité de l'Organisation panafricaine des agriculteurs (PAFO) à participer aux processus politiques sur l'agriculture et le développement rural aux niveaux continental et international, et à les influencer. Le programme *FO4ACP* lancé récemment vise à renforcer les capacités des OP aux niveaux local, régional et continental.

Le Groupe ACP a adopté une *Nouvelle approche pour l'appui du groupe ACP au développement des chaînes de valeur agricoles*, qui favorise l'agriculture familiale et un meilleur accès au financement pour les petits exploitants.<sup>22</sup>

La mobilisation d'importants moyens financiers en faveur des petits exploitants est un autre domaine crucial. Le Fonds ABC en est un exemple récent : il s'agit d'un instrument majeur de promotion des investissements agricoles qui octroie des prêts à petite échelle aux petites et moyennes entreprises, aux organisations agricoles et aux « agripreneurs » et qui investit aussi indirectement dans des institutions financières locales pour les prêts de rétrocession ultérieurs.<sup>23</sup>

<sup>19</sup> [https://ec.europa.eu/europeaid/policies/european-development-policy/european-consensus-development\\_en](https://ec.europa.eu/europeaid/policies/european-development-policy/european-consensus-development_en)

<sup>20</sup> Source FAO. Novembre 2018. <http://www.fao.org/news/story/en/item/1171495/icode/>

<sup>21</sup> [EU support to increase farmer's voices: the Farmer's Africa Programme](#)

<sup>22</sup> [A new Approach to ACP Group support for the development of agricultural value chains](#). ACP Secretariat. April 2017.

<sup>23</sup> [EU provides €45 million in support of smallholder agribusiness in rural Africa](#). 15/02/2019.

## 5. La voie à suivre

Le moment ne saurait être plus opportun pour saisir les occasions qui s'offrent aux petits exploitants et relever les défis auxquels ils sont confrontés. Il faudra toutefois redoubler d'efforts pour être à la hauteur des enjeux de productivité, de rentabilité, d'équité et de durabilité liés à l'agriculture à petite échelle. Les institutions locales, nationales et internationales, tant gouvernementales que non gouvernementales, doivent contribuer beaucoup plus activement à la mise en place d'un environnement propice à une adaptation profonde de nos systèmes alimentaires.<sup>24</sup>

Les politiques rurales devraient accorder la priorité à la prise en compte de la nécessité d'un renouvellement générationnel dans le secteur agricole. Les communautés rurales devraient avoir un meilleur accès aux services publics, aux soins de santé, à une éducation et à une connectivité de qualité pour être en mesure de retenir et d'attirer les agriculteurs et les entrepreneurs. L'augmentation de la demande alimentaire, elle-même alimentée par la croissance démographique et la hausse des revenus, créera de nouvelles perspectives en matière d'agriculture et d'emploi dans les pays ACP. Dans un tel contexte, la production alimentaire devra être stimulée de manière responsable, inclusive et durable, et la rentabilité améliorée.

Les risques excessifs dissuadent les agriculteurs d'adopter de nouvelles technologies et pratiques. Il y a donc lieu de réduire le risque systémique en mobilisant des investissements publics dans les infrastructures et en améliorant la gouvernance des marchés agricoles et des ressources naturelles. Soutenir la participation au marché nécessite de limiter les réglementations inutiles, de renforcer les institutions liées au marché, notamment l'État de droit, et d'améliorer et de renforcer les infrastructures telles que les routes, l'électricité et les marchés physiques. L'appui institutionnel, axé sur la création et le renforcement d'organisations telles que les coopératives et les organisations de producteurs, semble être un ingrédient clé de la réussite des projets, même si cela prend souvent plus de temps que prévu. Le commerce intra-africain présente un énorme potentiel, en termes de création d'emplois, de mobilisation des investissements et de renforcement de la croissance en Afrique.<sup>25</sup> En stimulant les marchés locaux, de nouvelles possibilités s'offriront aux agriculteurs.

### Objectifs du Briefing

Afin d'améliorer le partage de l'information et de promouvoir la mise en réseau, le CTA, la Commission européenne (DG Devco), et le Secrétariat ACP organisent, depuis 2007, des briefings bimestriels sur des questions et des défis clés pour l'agriculture et le développement rural dans le contexte de la coopération ACP-UE.

### Groupe cible

Plus de 160 décideurs politiques ACP-UE et des représentants des États membres de l'UE, des ambassades des pays ACP, de groupes de la société civile, de réseaux de recherche et des praticiens du développement, ainsi que des organisations internationales établies à Bruxelles.

### Matériel disponible

Les contributions et commentaires, apportés avant, pendant et après les réunions seront inclus dans le blog des Briefings : <http://brusselsbriefings.net/>. Un bref rapport et un reader en format papier et électronique seront rédigés peu après la réunion.

---

<sup>24</sup> [P KTHORNTON, P KRISTJANSON, W FÖRCH, C BARAHONA, L CRAMER, S PRADHAN](#), IS AGRICULTURAL ADAPTATION TO GLOBAL CHANGE IN LOWER-INCOME COUNTRIES ON TRACK TO MEET THE FUTURE FOOD PRODUCTION CHALLENGE?

<sup>25</sup> IFPRI-CTA Africa Agricultural Trade Monitor. 2018.